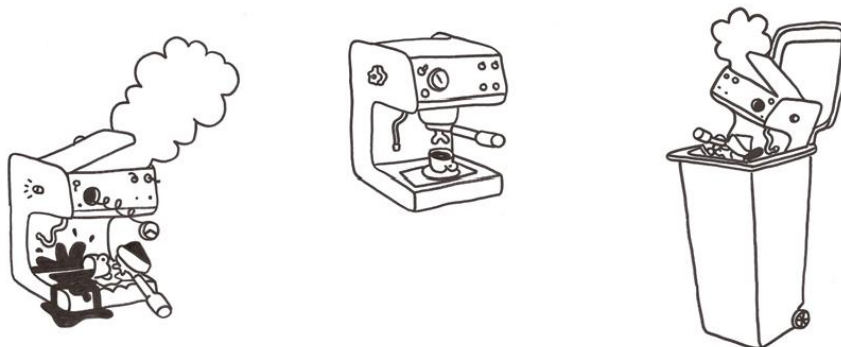


Opération foyers témoins : les résultats !



www. **PRODUITS** ^{POUR} **LA VIE** .org

L'obsolescence programmée n'est pas une fatalité : Réparons, réinventons nos modes de vie !

www.amisdelaterre.org

Contact :

Camille Lecomte, chargée de campagne Modes de production et de consommation responsables

Tél. : 09 72 43 92 57

Mail : camille.lecomte@amisdelaterre.org



**Les Amis
de la Terre**

Introduction

Vite achetés et vite jetés, tel était le sort de nos objets...

Un Français achète chaque année plus de 8 appareils électriques et électroniques¹, plus de 5 paires de chaussures² et de nombreux objets en tout genre. Changement de mode ou panne rendant l'objet inutilisable, au final ces objets finissent par encombrer nos placards... ou pire, nos poubelles!

Or, derrière chaque objet se cache des ressources. La production d'un simple tee-shirt en coton nécessite 2 700 litres d'eau³ ; un téléphone contient plus d'une quarantaine de métaux⁴. Pour continuer à vivre bien tout en réduisant simplement son impact environnemental, il est possible d'allonger la durée d'utilisation de nos biens. Pourtant, il est commun de dire qu'il est « *Trop cher de réparer, trop compliqué de trouver un réparateur...* ». Idées reçues ou réalité ?

Pour le savoir, les Amis de la Terre ont lancé une expérimentation « grandeur nature » : suivre pendant 5 mois des foyers volontaires dans leur recherche de solutions pour réparer leurs biens, en trouver de seconde main ou encore participer aux initiatives citoyennes de partage des biens ou de savoirs.

Onze familles issues de milieu rural ou urbain, en couple avec ou sans enfant ou encore en solo, ont relevé le défi et les résultats sont au rendez-vous : pendant cette opération, **plus de 800 kg de biens ont repris vie et autant de déchets ont été évités !**

>> La fédération des **Amis de la Terre France** est une association de protection de l'Homme et de l'environnement, à but non lucratif, indépendante de tout pouvoir politique, économique ou religieux. Créée en 1970, elle a contribué à la fondation du mouvement écologiste français et à la formation du premier réseau écologiste mondial, les **Amis de la Terre International**. En France, les Amis de la Terre forment un réseau d'une trentaine de groupes locaux autonomes qui agissent selon leurs priorités locales et relaient les campagnes nationales et internationales sur la base d'un engagement commun en faveur de la justice sociale et environnementale.

Les Amis de la Terre France * 2B rue Jules Ferry * 93100 Montreuil * Tél. : 01 48 51 32 22 – france@amisdelaterre.org
www.amisdelaterre.org

Les données clés

Pendant 5 mois, 11 foyers volontaires aidés par les 10 éco-gestes identifiés par les Amis de la Terre ont changé leurs habitudes de consommation, voici les principaux résultats !



21 adultes et 12 enfants ont participé à cette opération. En maison ou en appartement ; à la campagne ou en zone

urbaine, avec un emploi du temps ou un budget plus ou moins serré, ils ont montré que consommer autrement est possible !

Lave-vaisselle réparé, table d'éveil acquise dans une brocante, textile donné à Emmaus : **près de 800 kg de biens ont repris vie grâce à la réparation, l'achat d'occasion, le don ou la récupération, et autant de déchets ont été évités !**

Réparer peut prendre du temps, cette opération a été l'occasion pour les participants de prendre le temps de s'occuper de leurs vélos, imprimantes et autres biens. **26 objets ont ainsi été réparés, soit 160 kg de déchets évités.** Seuls 5 biens n'ont pu être réparés, et notamment un épilateur électrique, un aspirateur et une imprimante.

L'achat d'occasion est de plus en plus plébiscité : 60 % des Français ont déjà acheté d'occasion. Les participants de l'opération ont été invités à tester le troc ou les zones de gratuité. **30 biens ont été acquis de cette façon pour un volume de 400 kg.**

Les foyers volontaires ont fait le tri dans leurs placards et **plus de 230 kg de biens ont été donnés ou vendus** à l'occasion de brocantes ou sur des sites en ligne⁵. Ces jeux, vêtements ou meubles font désormais le bonheur d'autres personnes.

De petits gestes comme l'entretien de ses appareils ne peuvent être comptabilisés en termes de déchets évités, ils n'en sont pas moins essentiels.

Une deuxième vie peut être donnée aux 500 objets que chacun d'entre nous possédons et

tout particulièrement aux meubles et aux équipements électriques et électroniques. **17 meubles** dont un canapé, des tables et des chaises ont trouvé une seconde jeunesse dans le cadre de cette opération. **Près de 370**

kg de meubles ont ainsi échappé à la déchèterie.

De même, **31 appareils électriques et électroniques** ont été réparés ou acquis d'occasion soit **108 kg**



d'équipements électriques et électroniques dont la vie a été allongée.

Allonger la durée de vie de nos biens présente même un **intérêt économique** :

ORDINATEUR NEUF	€ 250
SAC A MAIN NEUF	€ 30
VELO NEUF	€ 300
JEAN NEUF	€ 40
MONTANT DU 620 €	

REINSTALLATION DE LOGICIEL SUR UN ORDI	€ 60
REPARATION SAC A MAIN	€ 07
ADHESION ATELIER REPARATION VELO	€ 30
JEAN A EMMAUS	€ 10
MONTANT DU 107 €	

Changer ses habitudes prend cependant du temps : chaque foyer a passé en moyenne **4h par mois à chercher des alternatives et à les mettre en pratique.** Mais on mesure rarement le temps passé dans les files d'attente des grands magasins...

Les résultats sont là : les participants sont enthousiastes et souhaitent continuer à lutter au quotidien contre l'obsolescence programmée. Et si en termes de résultats chiffrés, nous n'avons pu estimer que les déchets évités nous savons bien que ce sont aussi les ressources ou l'énergie nécessaires à la fabrication et au transport de nos biens qui ont été évités.

Les foyers : des motivations et des profils différents

L'arrivée d'un enfant, l'emménagement dans une maison ou encore la volonté de parler consommation avec ses enfants : les motivations pour participer à cette opération ont été variées, les pratiques aussi.

Philippe, une bonne occasion pour faire le tri !

Cette opération a été l'occasion de trouver le temps de se lancer dans la réparation d'un vélo cassé stocké dans un débarras.



Après de longues heures, seul ou avec l'aide de bénévoles de la Véloration, le défi est relevé : le vélo roule à nouveau !

Cécile, un bon moyen de parler avec ses enfants de consommation

Acheter local, avec les AMAP⁶, c'est possible et les enfants apprécient de visiter la ferme, de peser les légumes... mais les biens de seconde main ou la réparation : comment faire passer ça auprès d'enfants et d'ados ? C'est ce qui a motivé la famille de Cécile à se lancer et au final, un iPod d'occasion est aussi bien qu'un neuf !

Nicolas, la bricole !

Réparer est une habitude pour Nicolas. Dans son atelier et avec ses outils, il a réussi à réparer une voiture, un chargeur d'ordinateur ou encore un luminaire. Un lave-vaisselle lui a résisté mais grâce aux pièces détachées récupérées, un autre pourra peut-être être réparé. Membre d'un SEL⁷, Nicolas peut à l'occasion partager sa passion et redonner vie aux objets des autres !

Jocelyn, de nouvelles idées pour une nouvelle vie...

Au début de l'opération, Jocelyn emménageait dans une petite maison avec

jardin. Après des années en appartement, il fallait trouver à bon prix et avec un impact environnemental moindre de quoi entretenir le jardin, meubler la maison et réparer le portail ! Mais comment relever le défi à 40 km de Troyes, où il y a peu de réparateurs ? En l'absence de solutions locales, Jocelyn a eu l'idée de développer un système de partage avec ses voisins : une initiative à suivre et à reproduire !

Cyrielle, le système D



Férue de bons plans, Cyrielle achète depuis quelques années déjà dans les brocantes ou glane dans la rue pour éviter le gaspillage ou mettre la main sur des objets introuvables dans les supermarchés. Avec l'arrivée prochaine d'un enfant, Cyrielle a trouvé meubles, layettes et jeux à prix économique et avec un impact environnemental limité !

Christelle, Monica, Pauline, Sophie, Raphaël et Jean ont également participé à cette opération, vous pouvez découvrir leurs témoignages et leurs motivations sur www.produitspouurlavie.org

Les résultats, geste par geste

Récupérer, troquer, acheter et vendre d'occasion a été le geste le plus réalisé par les participants, mais chacun a joué le jeu et a participé à des ateliers de réparation, entretenu ses appareils électroménagers ou tenté d'acheter des biens durables et réparables.

Des annuaires de la seconde vie des produits aux annuaires des alternatives !



A l'initiative de citoyens ou de collectivités, les annuaires répertorient les adresses de réparateurs ou de boutiques d'occasion se multiplient :

www.produitspouirlavie.org ;

www.recup-id.fr ; www.oureparer.com etc.

Une dynamique est également en cours : alors que les Repair cafés étaient quasi inexistant l'année dernière, chaque semaine des ateliers pour apprendre à réparer aux quatre coins de la France et les premiers ateliers permanents voient le jour.

Ne sachant pas que des plateformes en ligne permettaient de louer des outils entre particuliers ou à des professionnels, Raphaël a acheté des outils d'occasion sur le Bon coin qu'il a ensuite revendu.

Evitez les pannes !

Au grand bonheur des participants, pendant ces 5 mois, peu d'appareils sont tombés en panne. C'est peut-être parce que Pauline, Monica et d'autres avaient pris les devants : ils ont profité de cette opération pour lire les notices d'entretien de leurs appareils et rechercher les conseils d'entretiens écologiques pour éviter toute panne. D'après le GIFAM⁸, près de 70 % des pannes sont dues à un défaut d'entretien.

Le détartrage de la cafetière au vinaigre blanc : un geste simple dont il est difficile d'évaluer les résultats immédiats. Cependant, chaque année en France, près de 70 000

cafetières tombent en panne, pour éviter que ce soit la sienne, Pauline l'a détartrée pendant l'opération et le refera après !

Trop cher de faire réparer ?

Le réflexe de faire réparer ses objets s'est peu à peu perdu et la référence prix aussi. Les avis quant au coût de la réparation diffèrent.

« *Mon sac à main vient d'Emmaüs, j'ai dû le payer 25 €, mais je l'aime beaucoup, j'étais donc prête à mettre plus que le prix d'achat pour le réparer. J'ai été surprise par le coût annoncée de la réparation... 7€. Je pensais vraiment que ça allait être beaucoup plus cher...* » explique Pauline.

Cécile a été surprise dans l'autre sens : « *Le coût de la réparation de notre lecteur de CD, 70 €, nous a semblé élevé... mais nous n'avions pas de référence pour en juger et éventuellement négocier avec le réparateur qui ne faisait pas de devis en dessous de 80 €.* »

Pour les budgets les plus serrés, l'auto-réparation est économique. Monica a fait réparer son ordinateur portable simplement en adhérant à l'association qui anime les cafés réparations. Philippe a lui choisi de réparer à l'aide de tutoriels sur Internet. Il a dépensé 60 € en pièces détachées mais cela reste bien moins cher qu'un lave-vaisselle !

Trop compliqué de faire réparer ?

Des pannes sont facilement réparables notamment quand il n'y a pas de pièces à changer. Mais d'autres pannes, plus techniques, demandent un minimum de compétences et d'outils pour ne pas se mettre en danger. Nicolas, féru de bricolage

explique : « *J'ai toujours pris l'habitude de réparer moi-même les biens cassés que ce soit du petit électroménager (épilateur électrique) comme du gros électroménager (machine à laver). Je dispose de nombreux outils et tente de réemployer les pièces détachées des objets que je n'utilise plus.* »



Les bricothèques ou les ateliers pour apprendre à réparer sont là pour aider les novices qui souhaitent se lancer :

<https://www.youtube.com/watch?v=9KGWwQH40iE>

Troquer, acheter un bien de seconde main

Les biens de seconde main ne sont plus considérés comme vieux ou de faible qualité, les Français en achètent de plus en plus... tous les participants à l'opération en ont également acquis tout en essayant de concilier l'envie de sortir de la logique de la surconsommation, le regard des autres et l'envie de se faire plaisir :

Pour Sophie : « *Il est vrai que la baisse du coût peut inciter à acheter plus, mais l'acheteur d'occasion revend aussi : les objets ont donc bien plus que deux vies !* »

Philippe : « *Mon fils a été invité à l'anniversaire d'une amie. Ses parents qui ne sont pas vraiment écolo, avaient mis dans l'invitation une instruction qui nous était spécialement destinée : acheter des Playmobil d'occasion. Nous sommes super contents, car pour nous c'est une habitude établie pour nos enfants. On leur explique que lorsqu'un enfant grandit et qu'il ne joue plus avec ses jouets, il peut les donner ou les vendre pour qu'un autre enfant puisse en profiter.* »

La disponibilité des pièces détachées dans la durée

Pour acheter durable, que ce soit pour un bien neuf ou d'occasion, Jean et Christelle ont privilégié les grandes marques à celles des distributeurs. Mais ils ont dans tous les cas regretté le manque d'information suffisante sur le caractère durable ou réparable de l'appareil.

Pour les équipements électriques et électroniques, l'efficacité énergétique entre également en ligne de compte.

Le plus difficile ?

Pour Cécile qui travaille et est mère de 3 enfants, le plus difficile a été de « *Trouver les gestes compatibles entre les emplois du temps de chacun et son envie d'aller vers des filières plus responsables. Les mauvaises conditions de production des vêtements ou des téléphones portable font souvent la Une des médias. Pourtant, les enfants en demandent et en redemandent. Le message à faire passer est celui de la liberté, liberté de consommer autrement, et non de la contrainte, avoir un vêtement d'occasion.* »

Et pour la suite ?

Enthousiaste, chaque participant a envie de poursuivre l'expérience et de continuer au quotidien de chercher à allonger la durée de vie de nos biens.

Philippe : « *Avoir réussi à réparer nous-mêmes notre lave-vaisselle, nous donne envie de nous lancer dans toute une autre série de réparation.* »

Christelle veut quant à elle : « *Continuer à chercher une solution pour notre aspirateur avant de le déclarer irrécupérable.* »

10 gestes phares

Une panne arrive n'importe quand et rarement au bon moment... pour autant, avant de se précipiter dans un magasin pour racheter un produit neuf, quelques gestes simples pourront vous permettre de réduire votre impact environnemental et peut-être d'économiser quelques euros.

Geste n°1 : trouver une adresse de réparateur, une idée pour donner une 2^e vie à votre bien

Si 63 % des personnes dont le bien est tombé en panne ont l'intention de le faire réparer, seuls 44 % le font effectivement⁹. Cette perte s'explique en partie par la difficulté à trouver un réparateur. Depuis quelques années, des structures développent des annuaires pour aider les citoyens à trouver des adresses près de chez eux, renseignez-vous auprès de votre commune ou regardez sur le site www.produitspurlavie.org, vous y trouverez des adresses et des conseils pratiques.

Pensez aussi à demander à votre entourage leurs tuyaux, le bouche-à-oreille est un bon moyen de trouver la personne idéale pour remettre en état votre appareil !



Geste n°2 : éviter la panne en entretenant bien vos appareils pour allonger leur durée de vie

Une batterie défaillante est une des premières raisons pour changer de téléphone ou d'ordinateur, mais avant

d'en arriver là, pensez à avoir un bon usage de votre batterie et de votre chargeur. Si une batterie au Nickel doit être complètement chargée puis déchargée pour prolonger sa durée de vie, c'est l'inverse pour une batterie au Lithium qu'il faut éviter au maximum de décharger complètement¹⁰. Branché, votre chargeur consomme de l'énergie et s'use, pour le préserver et limiter votre consommation d'énergie, débranchez-le !

Pour vos appareils électroménagers, rappelez-vous qu'une cafetière se détartre (notamment avec des produits naturels comme le vinaigre ou le bicarbonate), le filtre d'un lave-vaisselle se nettoie, etc.

Geste n°3 : faire établir des devis et les comparer

Trop cher de réparer ? Et si ce n'était qu'une idée reçue ? Pour le savoir demandez un devis, peut être que la panne ne coûte que quelques euros. Si vous trouvez le prix trop élevé, pensez à demander plusieurs devis et comparez-les. Si c'est toujours trop élevé, passez aux gestes n°4 et n°5 !

Geste n°4 : participer à un atelier d'autoréparation pour devenir apprenti réparateur

Démonter un objet vous tente mais vous avez peur de ne pas savoir le remonter ou vous n'avez tout simplement pas les outils ? Apprenez avec un professionnel ou un passionné de bricolage qui vous expliquera comment réparer en toute sécurité ! Atelier d'autoréparation¹¹, Repair cafés¹² et autres initiatives se multiplient, prenez le temps de regarder sur leur site Internet s'il y en a à côté de chez vous et consultez l'agenda de www.produitspurlavie.org

Geste n°5 : apprendre à réparer sur les sites en ligne d'autoréparation et donner vos conseils et astuces

Vous êtes plutôt bricoleur mais un appareil vous résiste ? Consultez les forums¹³ des sites d'autoréparation et si vous ne trouvez pas la solution en ligne, posez vos questions. Pensez en retour à regarder les questions en attente de réponse, peut-être que vous avez la solution !

Geste n°6 : troquer, acheter un bien de seconde main

Achetez un produit de seconde main dans une recyclerie, lors d'une brocante ou d'un vide grenier ou encore sur les sites de ventes en ligne de particulier à particulier¹⁴. Trouvez votre bonheur ou donnez lors d'une gratifieria¹⁵ ou sur un site de don en ligne¹⁶... Enfin, troquez lors d'un troc événementiel, sur un réseau de troc en ligne¹⁷.

Geste n°7 : repérer et éviter les produits qui vont devenir rapidement obsolètes

Des produits sont vendus avec une durée de vie limitée, c'est notamment le cas des ordinateurs, smartphones ou tablettes qui utilisent des supports, logiciels ou systèmes d'exploitations qui, passés quelques années ne peuvent plus être mis à jour, rendant l'utilisation du produit difficile (applications obsolètes ou ordinateurs exposés aux virus). Pour contourner cette stratégie qui vise à nous inciter à acheter des produits dernier cri, privilégiez les logiciels libres¹⁸.

Geste n°8 : acheter des produits robustes et durables

Un bien cher peut être signe de qualité mais pas toujours. Pour acheter des biens robustes et réparables, renseignez-vous avant d'aller en magasin sur la fiabilité des produits et marques en consultant les enquêtes des associations de consommateurs¹⁹ ou les avis des Internauts.

Pour être sûr d'acheter un bien robuste sans se ruiner, rendez-vous dans une structure solidaire qui remet en état les appareils de seconde main, comme Emmaüs. Ces structures privilégient, en effet, la réparation de marques réputées pour leur robustesse et proposent souvent des produits d'occasion

avec une garantie.



Geste n°9 : participer aux initiatives citoyennes de partage des biens ou de savoirs, tout en veillant à consommer moins

Emprunter une perceuse à son voisin de façon informelle, et aller plus loin en participant à des sites de partage comme *La machine de mon voisin*²⁰. Ou encore participer à un SEL (Système d'échanges locaux) ou à une accorderie²¹, pour faire réparer votre objet en échange d'un service que vous êtes capable de rendre, en toute convivialité !

Geste n°10 : lors d'un achat, vérifier que le produit est réparable et opter pour les produits avec des pièces détachées disponibles dans la durée

Bientôt la durée ou la date de disponibilité sera affichée sur les produits²², mais en attendant, les vendeurs ont l'obligation de vous donner oralement cette information²³. Profitez-en pour vous renseigner sur le prix des pièces détachées car certaines marques les vendent à un prix exorbitant pour décourager le geste de réparation.

Recommandations

Aux pouvoirs publics :

Appliquer dès le 1^{er} janvier 2015, la loi consommation qui prévoit l'affichage de la date ou la durée de disponibilité des pièces détachées. En cas d'indisponibilité des pièces détachées, cette information doit être *a minima* portée à la connaissance du consommateur par la mention « Le fabricant n'est pas en mesure de garantir la disponibilité des pièces détachées ». Ainsi le consommateur pourra faire son choix en connaissance de cause.

Aller plus loin dans le cadre du projet de loi Transition énergétique en imposant aux constructeurs de tenir à disposition les pièces détachées et outils nécessaires à la réparation pendant une durée de 10 ans.

Aux citoyens :

S'informer sur les impacts cachés des consommations en visitant les sites :

www.produitspouurlavie.org et www.dessousdelahightech.org

Allonger la durée de vie de ses produits en adoptant les 10 gestes proposés sur le site

www.produitspouurlavie.org

Annexes

Les vidéos :

- o Opération foyers témoins : <https://www.youtube.com/watch?v=FALW3A6cjj8>
- o Annuaire de la seconde vie des produits : <https://www.youtube.com/watch?v=hwnHxGu7ztQ>
- o Troquer, récupérer, acheter vendre d'occasion : <https://www.youtube.com/watch?v=-AAIHzzBp14>
- o Entretien des appareils : <https://www.youtube.com/watch?v=YIijaN43OUs>
- o Apprendre à réparer dans un atelier d'auto-réparation : <https://www.youtube.com/watch?v=9KGWwQH40iE>

L'obsolescence programmée : symbole de notre société du gaspillage

<http://www.amisdelaterre.org/L-obsolescence-programmee-symbole.html>

Obsolescence programmée : comment les marques limitent-elles la durée de vie de nos biens ?

<http://www.amisdelaterre.org/nouveau-rapport-Obsolescence-des.html>

Surconsommation des ressources naturelles, le défi

<http://www.amisdelaterre.org/Surconsommation-des-ressources,1089.html>

Surconsommation, une menace sur l'eau

<http://www.amisdelaterre.org/Surconsommation-une-menace-sur-l.html>

Baleine 174 - De la surconsommation à l'économie de la convivialité :

<http://www.amisdelaterre.org/La-Baleine-174-De-la.html>

Peut-on croire aux technologies numériques « vertes » ?

Imprimante 3D, une impression de déjà-vu

Avec la loi de consommation, le changement, ce sera... peut-être plus tard

[Mines urbaines : une option pour pallier la pénurie de métaux ?](#)

Des solutions pour donner une seconde vie à nos anciens appareils ?

« Collaborative washing » : quand les entreprises recyclent les initiatives citoyennes

« Alternatives » : Vers un guide du réemploi pour la métropole lilloise

Blanche-Neige sauvée de l'obsolescence programmée

Sociétés avides/sociétés à vide en débat à Annecy

Ne soyez pas démodés, faites réparer !

¹ ADEME, *Equipements électriques et électroniques, rapport annuel 2012*, p. 24.

² ECO TLC, *État de l'art du tri, du recyclage et de la valorisation des chaussures à destination des ménages*, 2012, p. 8.

³ Friends of the Earth Europe, *Surconsommation, une menace sur l'eau*, 2011.

⁴ Site EcoInfo du CNRS : <http://ecoinfo.cnrs.fr/article323.html>

⁵ Les dons dans les bornes textiles n'ont pas été comptabilisés car si une partie peut être réemployée, une autre peut finir au recyclage.

⁶ Association de Maintien d'une Agriculture Paysanne.

⁷ Système d'Echange Local.

⁸ GIFAM, Prenez soin de vos appareils électroménagers vous prolongerez leur vie !

⁹ ADEME, *Panorama de l'offre de réparation en France*, 2007, p.41.

¹⁰ Pour savoir si vous possédez une batterie au Lithium ou au Nickel, consultez la notice de votre appareil ou trouvez cette information directement sur votre batterie.

¹¹ Pour les vélos, regardez sur le réseau de l'[Heureux cyclage](#), ou encore sur [Free cycle](#).

¹² Tout savoir sur les [Repair cafés](#).

¹³ Quelques forums en ligne qui peuvent vous aider : [Comment reparer.com](#), [Savoir tout faire](#), [Tout électroménager](#).

¹⁴ Les plus connus sont [ebay](#) ou [Le bon coin](#).

¹⁵ Une foire gratuite, un marché gratuit.

¹⁶ Parmi lesquels : [Recupe](#), [Donnons](#) ou [Co-recyclage](#).

¹⁷ Par exemple : [My recycle stuff](#).

¹⁸ Pour vous informer : [Coagul](#) ou [Le logiciel libre](#).

¹⁹ [L'UFC Que Choisir](#) réalise chaque année des tests de fiabilité, [60 millions de consommateurs](#) propose des guides achat etc.

²⁰ [La machine de mon voisin](#).

²¹ Une [Accorderie](#) développe, par l'échange de services et la coopération, les conditions d'une amélioration réelle, et au quotidien, de la qualité de vie de tous ses membres, les Accordeurs. Une Accorderie œuvre dans le monde de l'économie sociale et solidaire, en proposant un système économique alternatif reposant sur la création d'une nouvelle forme de richesse.

²² La Loi sur la consommation a été adoptée le 17 mars 2014. A partir du 13 juin 2014, la durée ou la date de disponibilité sera affichée sur les produits (article 34).

²³ D'après l'article L 111-1 du code de la consommation, les vendeurs ont l'obligation d'informer les consommateurs de la période pendant laquelle les pièces indispensables à l'utilisation des biens seront disponibles sur le marché.